

LE CONQUET

de Penzer... à Kermorvan

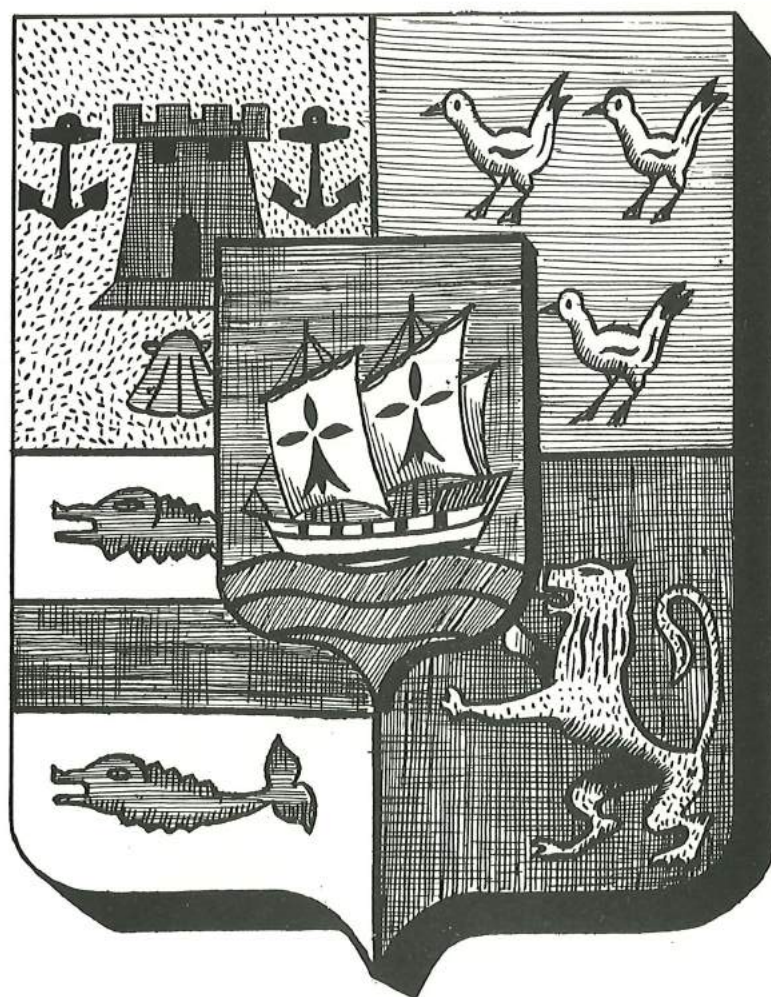
SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Camping-Caravaning
- Comité de Jumelage
- Informations diverses

Bulletin Communal

N° 9

JUILLET 1979



LE MOT DU MAIRE

Le Maire se doit de faire le point de la situation des travaux en cours dans la commune.

Le programme des travaux avance progressivement.

La salle de sports se termine, il nous reste à préparer le busage d'évacuation des eaux de pluie de la couverture.

Route de Brest et au Streat-Hir nous avons réalisé l'infrastructure nécessaire à l'évacuation des eaux pluviales (buses de 80cm) des lotissements qui vont se construire dans la zone à urbaniser prévue au POS. Il nous rest à atteindre la mer. Nous avons négocié avec l'équipement la réfection complète de la chaussée Route de Brest et rue Lt Jourden, travaux financés par le département et à la condition que la commune fasse les busages et les trottoirs, c'est fait.

Pour le téléphone, il nous faudra encore de la patience car si les canalisations sont posées sous terre, il reste à y passer les fils et à relier les abonnés ; ceci ne sera fait qu'en fin d'année. Ceux qui veulent voir disparaître les poteaux téléphoniques pour les raccordements aux maisons doivent faire des tranchées à leurs frais.

L'eau arrive maintenant sous une bonne pression à Lochrist et presque jusqu'à Kermergant et Porsliogan. Le programme se déroule donc normalement.

En ce qui concerne le camping, nous avons eu un avis favorable de la Commission des opérations Immobilières de la Préfecture. Nous attendons l'arrêté préfectoral d'utilité publique et l'approbation technique. Tous les dossiers sont prêts pour la mise en route de la première tranche qui a été votée par 14 voix sur 17 au Conseil Municipal (2 votes blancs et un non).

Dans l'avenir nous allons chaque année refaire les chaussées dès que les tranchées seront stabilisées.

La caserne de gendarmerie dont la demande de permis de construire a été déposée sera vraisemblablement commencée en fin d'année, Route de Brest.

Bientôt vont commencer les travaux de réfection totale du chauffage à l'école publique.

Le foyer du 3ème âge est lui aussi pratiquement terminé sauf une porte à ouvrir.

En souhaitant de bonnes vacances aux scolaires je demande aux parents qui ont des enfants circulant en moto ou en vélo moteur de faire respecter les interdictions d'utiliser la passerelle du Croaë ou les chemins piétonniers; des jeunes motards ou vélomotoristes irrespectueux de la réglementation et des personnes manquant de renverser femmes et landaus sur la passerelle. Le moto cross est interdit sur tout le territoire de la commune en particulier aux Blancs Sablons.

En cas de manquement à ces interdictions nous serons amenés à sévir- qu'on se le tienne pourdit.

CAMPING - CARAVANING

Notre commune grâce à ses nombreuses plages et ses kilomètres de côte présente un attrait considérable pour les vacanciers avides de grand air et d'espace. Mais ses capacités d'accueil, qu'il s'agisse de terrains de camping homologués de chambres d'hôtel ou de meublés sont, il faut le reconnaître plutôt limitées. Au fil des années on a donc vu se développer comme partout en France un phénomène populaire : le camping-caravaning "sauvage".

Ce genre de tourisme qui a de nombreux adeptes posent aux communes un certain nombre de problèmes : dégradation des dunes, propreté, hygiène, sécurité ...

Il faut donc non pas l'endiguer mais tenter de l'organiser. Les communes du littoral se sont donc concertées pour adopter progressivement des solutions communes.

Pour notre part nous avons cette année installé deux nouveaux points d'eau aux Blancs Sablons et un à Porsliogan. Des containers à fermeture automatique appréciés des utilisateurs ont été mis en place.

Le souci de la municipalité est de développer la capacité d'accueil de la commune en créant un camping municipal sur une douzaine d'hectares (700 places). Ce projet nécessite bien sûr d'innombrables démarches et requiert l'approbation de multiples organismes :

- évaluation par le Domaine, soumission à architectes ;
- choix du projet ;
- enquête d'utilité publique, enquête parcellaire ...;
- avis de la Commission des Opérations Immobilières ;
- avis de la SEPNB de l'Institut de Géoarchitecture ;
- avis de la commission des sites ;
- acquisition des terrains à l'amiable ou par voie d'expropriation

- demande de permis de construire

Parallèlement à ce projet le Conservatoire National de l'espace littoral a engagé une opération de protection sur la partie Nord des Blancs Sablons et avec un minimum de formalités a pu acquérir à l'amiable, une bonne moitié de l'ensemble des terrains.

De ce fait les deux opérations quoique liées au départ cheminent à vitesse différentes, et deux trains -un omnibus s'arrêtant à toutes les gares et un direct-express ne peuvent arriver en même temps à destination. C'est pourquoi l'été 79 avec les restrictions de stationnement sur les dunes des Blancs Sablons sera une période de transition.

Pour éviter une hémorragie de campeurs la Mairie dirige sur les terrains privés ceux qui éprouveraient des difficultés à trouver un emplacement.

Redevances : au titre de prestation de service (ramassage des ordures, fourniture d'eau), chaque campeur est redevable à la Mairie d'une redevance fixée à 80F par mois ou 220F pour la saison.

Tous les propriétaires de terrains privés recevant des campeurs ou des caravaniers sont tenus de faire la déclaration d'accueil en Mairie et de verser les sommes fixées pour les prestations de services fournis comme le prévoit la réglementation (art L 233.78 de la Loi des Finances). En cas de négligence ou de non observation ils s'exposent à faire l'objet d'une imposition ultérieure par la voie administrative. Nous ne pouvons donc que les inciter à se mettre en règle comme l'ont préconisés les propriétaires présents à la réunion de la Commission Municipale de camping du 23 Mai.

Rappelons d'autre part qu'en vertu de l'article 443-5 du Code de l'urbanisme les tentes ou caravanes doivent respecter une distance de 4 m des limites de propriété et 20 m des habitations.

COMITE DE JUMELAGE

Le Conquet va recevoir le 29 Juillet un groupe de 17 enfants gallois. Ils débarqueront du ferry à 21 Heures. Comme l'année dernière ils seront logés dans les familles. Leur séjour durera jusqu'au 8 Août. Ils repartiront chez eux accompagnés par un groupe d'enfants conquétois.

Le départ de Roscoff aura lieu à 17 Heures.

Le voyage Plymouth-Llandeilo se fera en autocar, les jeunes conquétois profitant du bus venu spécialement de Llandeilo sur Plymouth.

Nous leur souhaitons un excellent voyage à travers les campagnes anglaises et galloises. Il y a 370 kilomètres à parcourir.

Le 18 Août séjour terminé, nos enfants quitteront la Grande-Bretagne par le Ferry de 15 Heures (heure anglaise).

Avant le départ les parents seront convoqués à la mairie pour une réunion commune avec le Comité. Chaque enfant devra avoir une carte d'identité, une autorisation parentale (autorisation de quitter le territoire à demander à la mairie) et un papier signé du père ou de la mère autorisant en cas de maladie ou d'accident, les médecins britanniques à soigner, hospitaliser ou opérer.

INAUGURATION DU FOYER DU 3ème AGE "LES MOUETTES", aménagé au rez-de-chaussée de l'ancienne mairie, rue de Verdun.

Cette inauguration tant attendue s'est déroulée le 28 Juin en présence d'une nombreuse assistance.

Madame UGUEN, Présidente de l'association du 3ème âge "Les Mouettes" a remercié les personnalités, les délégués des diverses associations et toutes les personnes qui avaient répondu à son invitation.

Elle a souligné l'effort important qu'avait fait la Municipalité en aménageant avec soin ce foyer du 3ème âge et adressé ses vifs remerciements au Conseil Municipal et en particulier à Madame Berthou, Mademoiselle Keroas et Monsieur Le Borgne. Madame Uguen a regretté que Monsieur Le Maire du Conquet n'ait pu pour raison de santé assister à cette inauguration et lui a souhaité un prompt rétablissement.

Monsieur CHEMINANT, Président de la Fédération des clubs du 3ème âge du canton de St-Renan a pris ensuite la parole pour dire combien il avait été sensible à l'invitation qui lui avait été adressée. En effet, il était heureux que la commune du Conquet ait créé un foyer du 3ème âge car cela répondait à un besoin de notre époque.

Monsieur LE BORGNE, Maire-Adjoint, répondant aux remerciements qui avaient été adressés à la municipalité a exprimé toute sa satisfaction de constater que l'aménagement de ce foyer comblait les vœux des personnes du 3ème âge.

L'inauguration se termina comme il se doit .. par un vin d'honneur et des souhaits de "longue vie" à tous et aux personnes du 3ème âge en particulier.

OUVERTURE DU FOYER SAMEDI 30 JUIN 1979.

Pour la première fois les personnes du 3ème âge purent se réunir dans leur foyer et apprécier son harmonieux aménagement. Le goûter qui fut servi se déroula dans une ambiance animée et joyeuse. Madame Uguen après avoir souhaité la bienvenue à tous forma des vœux de "longue vie" pour le foyer. Elle précisa qu'en raison de la période de vacances, l'ouverture régulière du foyer ne se ferait que début septembre. Les jours et heures d'ouvertures seraient communiquées en temps utiles. Le goûter, particulièrement apprécié (une centaine de personnes environ y assistaient) pris fin par des chansons !

=====:

LA MAIRIE RECRUTE :

Pour remplacer Madame LE VEN, heureuse maman d'une petite CECILE qui, après son congé de maternité a l'intention de faire valoir ses droits à une disponibilité de 18 mois, la mairie va recruter une auxiliaire-dactylographe à compter du 1er septembre ; les candidatures sont acceptées jusqu'au 15 Août.

A VENDRE

La chauffage central étant en cours d'installation à l'école publique, la commune met en vente 3 poêles à mazout en bon état et une cuve sur pied de 1100 litres. S'adresser à la mairie.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE :

Tous les mardi et jeudi : de 20H30 à 21H30
Tous les mercredi et samedi : de 14H30 à 15H30

QUELQUES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

- Centre Medical Place Jean XXIII
Docteurs FLOCH et COQUART et Mme MORINAY; Kinésithérapeute
Téléphone : 89-01-86
- Dr BLIN, Dentiste, place de Llandeilo
Téléphone : 89-00-43
- SNSM abri du canot de sauvetage
Téléphone : 89-01-99

DOUCHES MUNICIPALES :

HORAIRE : tous les lundi et mercredi de 17H à 19H.
tous les samedi : de 14H à 16H.
TARIF : 2,50F.

"ACCUEIL" Le Conquet : aide aux réfugiés vietnamiens :

Afin d'aider à faire face au problème actuel des réfugiés vietnamiens, problème largement évoqué par la presse, la radio et la télévision, une association vient d'être créée au Conquet qui devrait permettre d'accueillir une famille de réfugiés en lui assurant un soutien matériel et moral efficace.

Cette association comporte actuellement près de 150 membres, qui se sont tous engagés à verser une somme minimum de 20F par mois qui serait pendant un an prélevée automatiquement sur le compte bancaire ou postal des adhérents.

La municipalité du Conquet a fait les démarches nécessaires auprès de la fédération mondiale des villes jumelées pour qu'une famille de réfugiés puisse venir au Conquet.

Les bonnes volontés, les gens qui se sentent particulièrement concernés par ce problème peuvent obtenir tous renseignements nécessaires à la mairie du Conquet.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE L'ETE.

- AEP Ecoles privées : Fest-Noz le 4 Août
- Filanig : Concert église à 21H le 26 Juillet
- Ar Viltansou : Fête de la moisson en septembre
- Cirques : Moralès le 25 Juillet
Dumas le 6 Août
- Télépodium : le 12 Août
- Eglise : John Littleton le 18 Août
- Le cabaret de l'été : le 27 Juillet

ETAT CIVIL DU TRIMESTRE:

NAISSANCES :

Kévin André POMMERE	02/04/79	Station Radio
Arnaud CLOATRE	26/04/79	Rue Surcouf - Lochrist
Mathieu GUYON	16/05/79	Station Radio
Muriel BACHELIER	11/05/79	Ecole publique-Rue de Verdun
Gwénaëlle ANSQUER	15/05/79	12 rue A Lucas
David LE BORGNE	31/05/79	6 rue Lombard

DECES :

Mme Vve LE DIASCORN née JESTIN Clémantine	89 ans	
	19 rue Guépratte	02/05/79
Mme Vve HAMON née SALAUN A. Marie	78 ans	09/06/79
	Lochrist	
Mr FLOCH Raymond	77 ans	6 rue Joseph Taniou 16/06/79
Mr GUILLIMIN Michel	78 ans	13 rue Lt Jourden 18/06/79

MARIAGES :

Le 21 Avril
Raymond LUNVEN, Commerçant, 26 rue Lieutenant Jourden et
Martine LE GALL, Employée de maison, 5 rue de Dunkerque.

Le 30 Juin
Yvon QUERE, Marin-pêcheur, 10 rue Aristide Lucas et
Sylvie COZ, Préparatrice en pharmacie, Croas-Ar-Veyer.

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDES AU 2ème TRIMESTRE 1979 :

03/04/79	VAILLANT Emile	Extension habitation	Rue Pierre Loti
19/04/79	SOUBIGOU François	Résidence principale	Lochrist
25/04/79	DANIEL Pierre	Résidence principale	Rue Th. Botrel
27/04/79	GRANDJEAN Jacques	Extension habitation	Lochrist
07/05/79	BLAIZE Jacques	Rénovation résidence	4 rue ST Christophe
18/05/79	LE BOUSSE René	Résidence principale	Porsliogan
23/05/79	RICHARD Alain	Bâtiment agricole	Kérinou
19/06/79	GROVELJ. Pierre	Modifications	Place Mgr. Duparc

.../...

LES ETALAGES SUR LES TROTTOIRS ET LE DROIT.

L e s chaussées et les trottoirs sont des propriétés publiques à la disposition de tous. Nul n'a le droit de se les approprier sans autorisation ou location. Jusqu'à présent peu de problèmes se sont posés et les municipalités se sont laissés faire.

Tout est question de mesure et de raison. Il n'est pas raisonnable de poser des étalages qui encombrent presque tout le trottoir et forcent le piéton à marcher sur la chaussée si les voitures garées le long du trottoir les y obligent. Si un accident se produisait de ce fait, la responsabilité totale du commerçant serait engagée, je tiens à le rappeler.

Je dois ajouter encore une observation : beaucoup de commerçants font stationner toute la journée une ou plusieurs voitures devant leur magasin privant des clients éventuels de la possibilité de se garer et quelquefois masquant avec un fourgon les panneaux de signalisation. Je pense que leur véritable intérêt serait de garer leur voiture sur les parkings comme cela se fait dans d'autres communes. Le Conquet est assez petit pour que l'on puisse faire quelques pas à pied dans le meilleur esprit civique et en même temps dans le meilleur esprit commerçant et l'amabilité.

Le Maire,

==::~:==